



## CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE DROIT AÉRIEN

(Montréal, 26 mars – 4 avril 2014)

### RAPPORT FINAL DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

(Note présentée par le Président du Comité de vérification des pouvoirs)

1. Au 3 avril 2014, à 21 heures, les lettres de créance des délégations des 86 États ci-après ont été déclarées en bonne et due forme :

Afrique du Sud	Fidji
Albanie	Finlande
Allemagne	France
Angola	Ghana
Arabie saoudite	Grèce
Argentine	Guinée
Australie	Guinée équatoriale
Autriche	Haïti
Azerbaïdjan	Inde
Bolivie	Indonésie
Botswana	Israël
Brésil	Italie
Burkina Faso	Jamaïque
Burundi	Japon
Cambodge	Jordanie
Cameroun	Kenya
Canada	Koweït
Cap-Vert	Lesotho
Chili	Lituanie
Chine	Madagascar
Colombie	Mali
Congo	Malte
Côte d'Ivoire	Maroc
Cuba	Mauritanie
Danemark	Mexique
Égypte	Namibie
Émirats arabes unis	Népal
Équateur	Niger
Espagne	Nigéria
États-Unis	Nouvelle-Zélande
Fédération de Russie	Oman

Ouganda  
Paraguay  
Pays-Bas  
Pérou  
Philippines  
Pologne  
Portugal  
Qatar  
République de Corée  
République dominicaine  
République tchèque  
République-Unie de Tanzanie

Royaume-Uni  
Sénégal  
Sierra Leone  
Singapour  
Soudan  
Suède  
Suisse  
Swaziland  
Tchad  
Togo  
Turquie  
Uruguay

2. Par ailleurs, les 9 délégations d'observateurs suivantes ont présenté des lettres de créance en bonne et due forme :

Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA)  
Association du transport aérien international (IATA)  
Association latino-américaine de droit aérien et spatial (ALADA)  
Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC)  
Commission arabe de l'aviation civile (CAAC)  
Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA)  
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC)  
Union internationale des assureurs aéronautiques (UIAA)  
Université McGill

3. Au 3 avril 2014, les délégations des 40 États suivants avaient déposé leurs pleins pouvoirs pour signer le Protocole adopté par la Conférence, dont il a été constaté qu'ils étaient en bonne et due forme :

Angola	Madagascar
Argentine	Mali
Brésil	Malte
Burkina Faso	Mexique
Burundi	Népal
Cap-Vert	Niger
Chili	Ouganda
Chine	Paraguay
Congo	Portugal
Côte d'Ivoire	Qatar
Égypte	République dominicaine
Espagne	République tchèque
États-Unis	Royaume-Uni
Fidji	Sénégal
Grèce	Sierra Leone
Inde	Soudan
Jamaïque	Suisse
Jordanie	Togo
Koweït	Turquie
Lesotho	Uruguay